

MAEC FORFAITAIRE – TRANSITION DES PRATIQUES

Stratégie phytosanitaire ou autonomie protéique

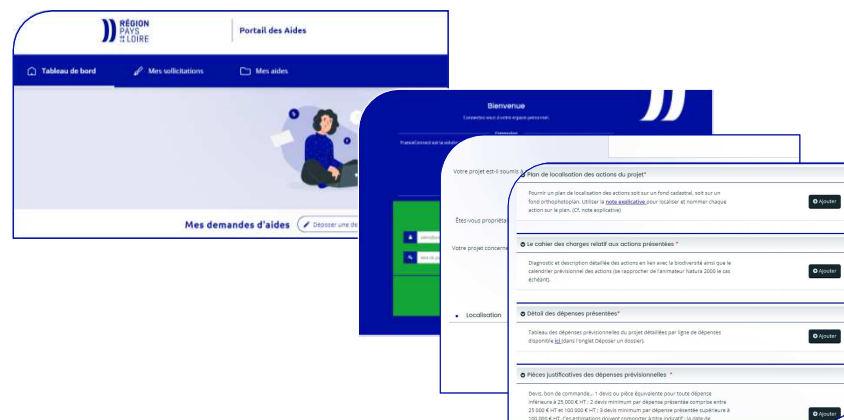


**Portail des aides
Mode d'emploi**



Connectez-vous au portail des aides

Les dépôts de dossier à l'Appel à projets MAEC Forfaitaire – transition des pratiques sont à effectuer sur le portail des aides de la Région Pays de la Loire, en enregistrant directement les informations relatives à votre projet dans les différents écrans et en y insérant vos justificatifs.




Pour accéder au portail des aides, cliquez sur le lien suivant ou connectez-vous à Internet et saisissez l'adresse :

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/maec-forfaitaire-transition-de-pratiques>



Cliquez sur l'onglet « Déposer un dossier »



#Agriculture et Pêche #Europe #Énergie et Environnement

Appel à projet

MAEC forfaitaire - transition de pratiques

Accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles afin de réduire les pollutions diffuses des eaux par les produits phytosanitaires ou d'améliorer l'autonomie protéique des exploitations d'élevage

SUIVRE MES DEMANDES OU
REPRENDRE UNE DEMANDE EN COURS →

Imprimer

Objectifs Bénéficiaires et éligibilité Calendrier et procédure **Déposer un dossier** Contact


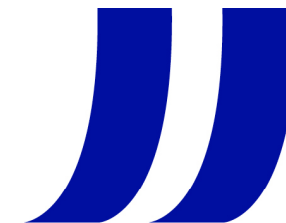
Faire une demande Télécharger Tableaux indicateurs de résultats de l'autonomie protéique Télécharger Dépliant 4 pages de présentation Télécharger Présentation du dispositif MAEC Forfaitaire

L'accès aux fiches d'information internet ne confère en aucune manière la qualité de bénéficiaire a priori ou d'avant droit des aides. Toute demande d'aide est soumise à instruction et décision d'attribution. En cas de contradiction entre la fiche d'information internet et les documents approuvés par les autorités régionales, ces derniers prévalent.
Les dispositifs d'aide peuvent évoluer et les critères d'éligibilité peuvent être modifiés.

Direction de la transition énergétique et de l'environnement.
Gaëlle BAJEUX
+33 2 28 20 61 42
maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr
maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr

Consultez, téléchargez ou téléchargez les supports qui vous sont utiles pour préparer votre demande. Retrouvez notamment la liste des structures accompagnatrices pour la réalisation de votre diagnostic et plan d'actions.

Une fois prêt(e), cliquez sur « Faire une demande »






#Agriculture et Pêche #Europe #Énergie et Environnement Imprimer

Appel à projet
MAEC forfaitaire - transition de pratiques

Accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles afin de réduire les pollutions diffuses des eaux par les produits phytosanitaires ou d'améliorer l'autonomie protéique des exploitations d'élevage

SUIVRE MES DEMANDES OU
REPRENDRE UNE DEMANDE EN COURS →

Objectifs	Bénéficiaires et éligibilité	Calendrier et procédure	Déposer un dossier
 Faire une demande	 Tableau indicateurs de résultats de l'autonomie protéique	 Dépliant 4 pages de présentation	
 Présentation du dispositif MAEC Forfaitaire			

L'accès aux fiches d'information internet ne confère en aucune manière la qualité de bénéficiaire a priori ou d'ayant droit des aides. Toute demande d'aide est soumise à instruction et décision d'attribution. En cas de contradiction entre la fiche d'information internet et les documents approuvés par les autorités régionales, ces derniers prévalent.
Les dispositifs d'aide peuvent évoluer et les critères d'éligibilité peuvent être modifiés.

Contact
Direction de la transition énergétique et de l'environnement
Gaëlle BAJEUX
+33 2 28 20 61 42
maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr
maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr

Le dépôt de votre demande d'aide doit être initiée par l'exploitant, ce qui signifie que le compte doit être au nom de l'exploitation, à titre individuel ou en tant que représentant légal de l'exploitation (voir diapo suivante).



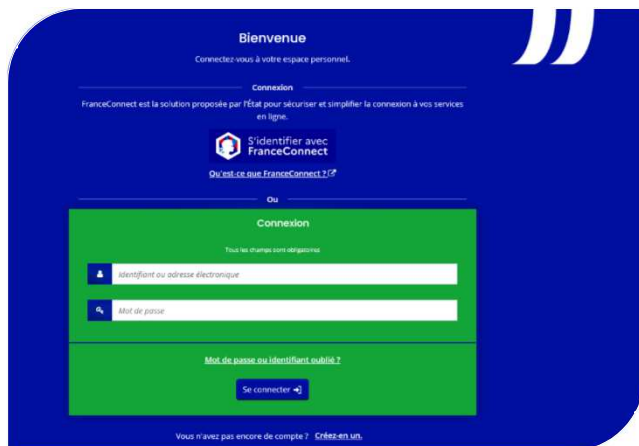
Dans le cas contraire, votre demande ne sera pas prise en compte et il faudra alors en redéposer une.

Toutefois, au besoin, vous pourrez partager l'accès à votre dossier avec un conseiller en cliquant sur le bouton « Partager votre demande », au cours de la saisie du dossier (voir diapo 7).

Connectez-vous à votre compte

Si vous disposez déjà d'un compte sur le portail des aides, connectez-vous en renseignant votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous ne disposez pas de compte sur le portail des aides, vous devez le créer en cliquant sur « Créez-en un ».



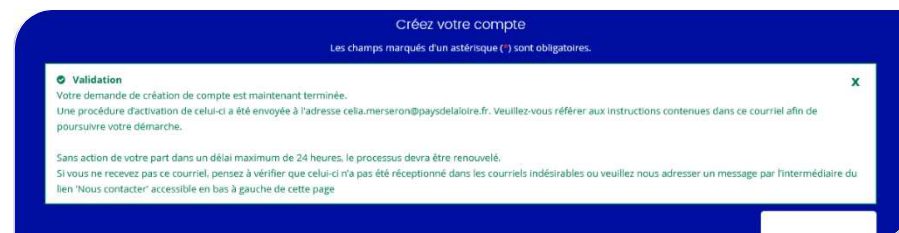
En cas de difficulté, utilisez le bouton « Assistance » en bas à droite de l'écran. Ce bouton est présent sur chaque page.

 Assistance

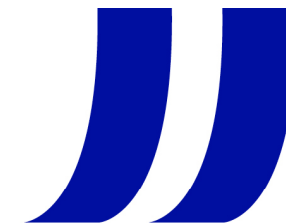
1 - Pour créer votre compte, complétez les champs, puis cliquez sur « Créez mon compte ».

Mémorisez votre identifiant et votre mot de passe. Ils vous serviront pour faire votre demande et suivre votre dossier.

Un message vous invite ensuite à vous rendre sur votre messagerie (à l'adresse électronique que vous avez indiquée précédemment) afin de terminer l'activation de votre compte.



Si besoin, partagez votre demande

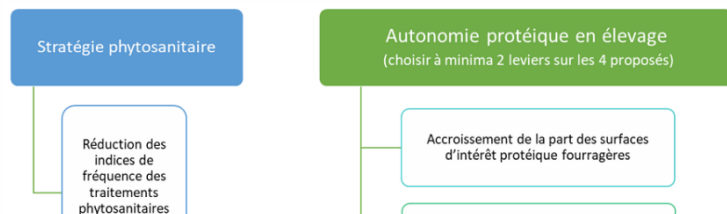


Ce bouton est accessible dès la première page (préambule) et tout au long de la saisie du dossier. Vous pouvez donc choisir d'être accompagné pour toute la saisie, pour complétude ou pour relecture, selon ce qui est convenu avec votre conseiller.



LA DEMANDE D'AIDE DOIT ETRE INITIEE PAR LE DEMANDEUR DE LA SUBVENTION (à titre individuel ou en tant que représentant légal de la structure ou par délégation du représentant). Dans le cas contraire, votre demande ne sera pas prise en compte et il faudra alors en redéposer une.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner la transition agroécologique des exploitations pendant 5 ans dans une approche progressive, personnalisée et forfaitaire. L'exploitation doit s'inscrire dans l'une des deux thématiques suivantes :



La fenêtre ci-dessous s'ouvre. Complétez le champ avec l'adresse de messagerie de l'animateur. Cliquez sur « Ajoutez », puis « Enregistrez ».

PARTAGE DE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez à tout moment gérer le partage de votre demande avec d'autres personnes en saisissant leur adresse électronique. Ces personnes seront averties par courriel qu'elles pourront consulter et compléter votre demande.

AJOUT D'UNE PERSONNE

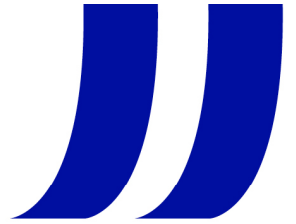
Adresse électronique : nom@domaine.fr [Ajouter]

[Enregistrer] [Annuler]

La personne ajoutée, comme votre conseiller, pourra ainsi compléter votre dossier, le modifier et joindre des justificatifs.

Par contre, il ne pourra pas transmettre votre demande. Vous seul êtes habilité à réaliser cette validation.

Renseignez votre demande en vous laissant guider par les questions apparaissant dans les écrans



Un bouton « Enregistrer » apparaît en bas de certains écrans.

Il vous permet d'interrompre votre saisie si besoin pour la reprendre ultérieurement, tout en conservant les informations déjà renseignées. A votre prochaine connexion, la page s'ouvrira, là où vous vous serez arrêté.

Vous pouvez à tout moment :

⇒ revenir à l'écran précédent,

⇒ partager votre demande,

⇒ cliquer sur le bouton « Assistance » en bas de chaque écran si vous rencontrez des difficultés **techniques** lors de la saisie de votre demande



Pour des questions de compréhension, vous pouvez poser vos questions à l'adresse : maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr

MAEC forfaitaire - transition des pratiques : Préambule

Partager votre demande

- 1 Préambule
- 2 Critères d'admissibilité
- 3 Votre structure
- 4 Dossier
- 5 Récapitulatif

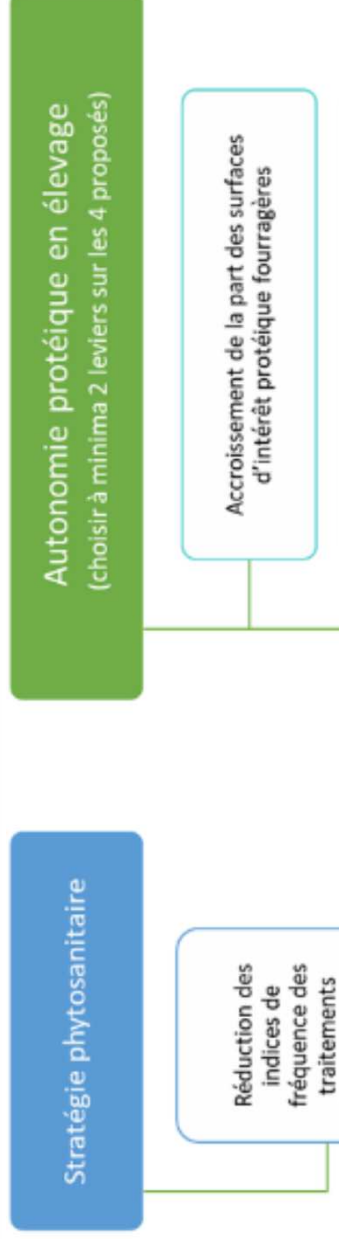


Préambule

Suivant

LA DEMANDE D'AIDE DOIT ETRE INITIEE PAR LE DEMANDEUR DE LA SUBVENTION (à titre individuel ou en tant que représentant légal de la structure ou par délégation du représentant). Dans le cas contraire, votre demande ne sera pas prise en compte et il faudra alors en redéposer une.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner la transition agroécologique des exploitations pendant 5 ans dans une approche progressive, personnalisée et forfaitaire. L'exploitation doit s'inscrire dans l'une des deux thématiques suivantes :



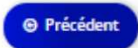

1

Préambule

MAEC forfaitaire - transition des pratiques : Critères d'admissibilité



1 Préambule **2 Critères d'admissibilité** 3 Votre structure 4 Dossier 5 Récapitulatif

 Précédent  Suivant

Vérifiez votre admissibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

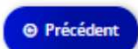

Le siège de l'exploitation se situe-t-il en Pays de la Loire ? * Oui Non

Avez-vous réalisé ou prévu de réaliser un diagnostic d'exploitation ? (Ce diagnostic doit être réalisé par un intervenant extérieur qualifié. Vous avez jusqu'au 30/09 pour le fournir.) * Oui Non

Êtes-vous engagé dans une MAEC surfacique autre que « protection des espèces » et « infrastructures agroécologiques » ? * Oui Non

Êtes-vous engagé dans l'aide à la conversion à l'Agriculture Biologique ? * Oui Non

Pour plus d'informations sur les conditions d'accès au dispositif, consultez le [guide des aides](#).

 Précédent  Suivant

Pour pouvoir continuer, il faut que les deux premiers points soient saisis à « oui » et les seconds à « non » (sinon au clic sur « suivant », apparition d'un message explicatif)

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les critères que vous avez saisis indiquent que vous n'êtes pas admissible pour ce dispositif.



2

Critères d'admissibilité

MAEC forfaitaire - transition des pratiques : Choix de la famille

 Partager votre demande

- 1 Préambule
- 2 Critères d'admissibilité
- 3** Votre structure
- 4 Dossier
- 5 Récapitulatif



Choix de la famille

← Précédent

Suivant →

Choisissez votre type de structure dans la liste déroulante ci-dessous.
Pour information, sont des personnes morales de droit privé (les EARL, SCEA, GAEC, CUMA (liste non-exhaustive)).
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Je suis ou je représente un(e) *

Domicilié(e)

SIRET *

Personne morale de droit privé

Association
Entrepreneur individuel
Etablissement d'enseignement supérieur privé
Etablissement d'enseignement supérieur public
Lycée privé
Lycée public
Personne morale de droit privé

← Précédent

Enregistrer

Suivant →

3

Votre structure

Choix de la famille

Précédent

Suivant

Choisissez votre type de structure dans la liste déroulante ci-dessous.
Pour information, sont des personnes morales de droit privé les EARL, SCEA, GAEC, CUMA (liste non-exhaustive).
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Je suis ou je représente un(e) *

Domicilié(e) En France A l'étranger

SIRET *
Exemple : 123456789 Exemple : 12345

i Un tiers correspondant à ce numéro de SIRET a été identifié par le service [API Entreprise](#), mis en œuvre par l'Etat français, qui permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives.
En cliquant sur "Suivant", vous poursuivrez la création de ce tiers. Certaines informations seront alors automatiquement pré-remplies à partir des informations ramenées par le service **API Entreprise**. Si vous considérez que certaines de ces informations ne sont pas à jour, il vous sera alors possible de les modifier.

Dénomination

SIREN :XXXXXXXXXX
NIC : XXXXX
Adresse : XXXXXXXXXXXXX
Code postal/Ville : xxxxx xxxxxx

Précédent

Enregistrer

Suivant

Si vous faites la demande pour le compte d'une personne morale, vous devez renseigner le numéro SIRET de la structure.

Le Portail des Aides est en lien avec le service API Entreprise. Certaines informations seront ainsi automatiquement importées dans le portail des aides. Vérifiez et modifiez-les si besoin.

3

Votre structure

Identification

Précédent

Veillez saisir les informations nécessaires à la création du dem
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Généralités

Je suis ou je représente un(e) *

Domicilié(e)

Mes informations personnelles

Nom complet *

Adresse électronique

Téléphone

Portable

Fax

Le tiers que je représente

Raison sociale *

SIRET *

Sigle

NAF *

Forme juridique

Site internet

3

Votre structure

Vous pourrez notamment préciser la forme juridique de l'exploitation (ex : EARL, GAEC...)

Le tiers que je représente

Portable

Fax

Raison sociale *

SIRET *

Sigle

NAF *

Forme juridique

Site internet

Veillez sélectionner une forme juridique

Auto-entrepreneur

Autre personne morale de droit privé

Autre personne morale de droit privé inscrite au registre du commerce et des sociétés

Caisse d'épargne et de prévoyance

Comité d'entreprise

Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles (CUMA)

Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée (EIRL)

Entreprise agricole à responsabilité limitée (EARL)

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

Fondation

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC)

Groupement d'intérêt économique

Indivision - Société créée de fait - Société en participation

Micro-entreprise

Organisme de retraite à adhésion non obligatoire

Organisme gérant un régime de protection sociale à adhésion obligatoire

Organisme mutualiste

Organisme professionnel

Société anonyme à conseil d'administration à directoire

Veillez sélectionner une forme juridique

Veillez saisir un site internet

Format attendu : http://www.exemple.net

Représentant légal

Précédent

Suivant

Veillez saisir les informations concernant le représentant légal du demandeur
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Identification

Êtes-vous ce représentant ? Oui Non

Fonction *	<input type="text" value="Gérant"/>
Civilité *	<input type="text" value="- Votre choix -"/>
Nom *	<input type="text"/>
Prénom *	<input type="text"/>
Autre fonction	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text" value="@domaine.fr"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Portable	<input type="text"/>
Fax	<input type="text"/>

haine.fr

Des informations sont ensuite à saisir sur le représentant légal

Si le demandeur est le représentant légal, il faut uniquement sélectionner la fonction. Si non, il faut préciser les coordonnées du représentant légal

3

3
Votre structure

Représentant légal

Précédent

Suivant

Veillez saisir les informations concernant le représentant légal du demandeur
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Identification

Êtes-vous ce représentant ? Oui Non

Fonction *	<input type="text" value="Autre"/>
Civilité *	<input type="text" value="- Votre choix -"/>
Nom *	<input type="text"/>
Prénom *	<input type="text"/>
Autre fonction	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/> <small>Format attendu : nom@domaine.fr</small>
Téléphone	<input type="text"/>
Portable	<input type="text"/>
Fax	<input type="text"/>

MAEC forfaitaire - transition des pratiques : Description du porteur de projet et du projet

Partager votre demande

- 1 Préambule
- 2 Critères d'admissibilité
- 3 Votre structure
- 4 **Dossier**
- 5 Récapitulatif

Description du porteur de projet et du projet

Précédent

Suivant

Vous devez saisir les informations générales de la demande de subvention.

Pensez à enregistrer régulièrement (bouton en bas de page). En passant à la page suivante, votre saisie est enregistrée.

Si vous rencontrez des difficultés techniques lors de la saisie de votre demande vous pouvez contacter l'assistance en cliquant sur le bouton « (?) Assistance » en bas à droite de l'écran.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Informations détaillées du projet

- Informations sur le projet

Intitulé du projet *

Veillez sélectionner une valeur

Veillez sélectionner une valeur

MAEC transition des pratiques - autonomie protégée en élevage

MAEC transition des pratiques - stratégie phytosanitaire

Description du projet *

Veillez sélectionner une valeur

4

Dossier

● Informations détaillées de l'exploitation

● Informations détaillées du porteur de projet

Possédez-vous un numéro PACAGE ? * Oui Non

Si vous en avez un, il s'agit de l'identifiant Télépac.

Exploitant nouvel installé (moins de 5 ans) * Oui Non

Comparer la date d'installation avec la date du 15 mai 2024.

Êtes-vous un GAEC ? * Oui Non ⓘ

● Caractéristiques de l'exploitation

Surface agricole utile * ha

La surface minimale de l'exploitation doit être de :

- 30 hectares pour les exploitations d'élevage, de polyculture élevage, ou de grandes cultures,*
- 10 hectares pour les exploitations orientées sur les autres cultures.*

Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de l'exploitation ? *

Êtes-vous certifié en agriculture biologique ? *

Si oui, vous n'êtes pas éligible à la thématique « stratégie phytosanitaire ».

L'exploitation est-elle engagée dans une démarche collective labellisée sur la thématique choisie (stratégie phytosanitaire ou autonomie protéique en élevage) ? * Oui Non

Démarches collectives telles que groupe 30 000, Groupe d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE)...

Si oui, choix de la démarche dans une liste déroulante et saisie libre des deux champs suivants

4

Dossier

L'exploitation est-elle localisée sur une aire d'alimentation d'un captage prioritaire ? * Oui Non

Se référer à la carte des différentes zones de priorité d'intervention qui se trouve [ici](#).

Aire de captage prioritaire concernée : *

- 53 - COLMONT
- 53 - ERNEE

Si oui, la sélectionner, si non, autre question sur le zonage suivant

L'exploitation est-elle localisée sur une aire d'alimentation d'un captage sensible ? * Oui Non

Se référer à la carte des différentes zones de priorité d'intervention qui se trouve [ici](#).

Aire de captage sensible concernée : *

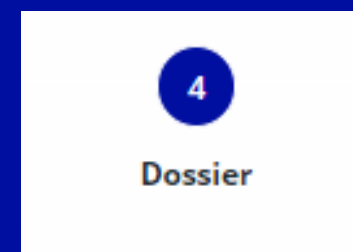
Vous pouvez saisir encore 397 caractères.

Si oui, saisie libre de l'aire de captage concernée, si non, question sur le 3ème niveau du zonage

L'exploitation est-elle localisée sur une masse d'eau présentant des dépassements réguliers de la norme de qualité de l'eau pour les phytos sanitaires ? * Oui Non

Se référer à la carte des différentes zones de priorité d'intervention qui se trouve [ici](#).

Lien vers la carte des différentes priorités d'intervention [ici](#)



Questions spécifiques à la thématique « stratégie phytosanitaire »

IFT herbicides initial *



Moyenne des IFT herbicides des années 2023, 2022 et 2021 ou IFT de l'année 2023.

La période de collecte des données pour le calcul de l'IFT de l'année n est du 01/09/n-1 au 31/08/n. Par exemple pour calculer l'IFT 2023, on prend en compte les traitements réalisés entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023.

Si vous n'avez pas encore réalisé le diagnostic initial à fournir d'ici le 30/09/2024, veuillez indiquer un IFT estimatif, qui sera ajusté par les instructeurs après la réception de ce diagnostic.

S'agit-il d'un IFT herbicides moyen ? *

Oui Non

IFT hors herbicides initial *



Moyenne des IFT hors herbicides des années 2023, 2022 et 2021 ou IFT de l'année 2023.

La période de collecte des données pour le calcul de l'IFT de l'année n est du 01/09/n-1 au 31/08/n. Par exemple pour calculer l'IFT 2023, on prend en compte les traitements réalisés entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023.

Si vous n'avez pas encore réalisé le diagnostic initial à fournir d'ici le 30/09/2024, veuillez indiquer un IFT estimatif, qui sera ajusté par les instructeurs après la réception de ce diagnostic.

S'agit-il d'un IFT hors herbicides moyen ? *

Oui Non

Déclaration des IFT

4

Dossier

Questions spécifiques à la thématique « stratégie phytosanitaire »

S'agit-il d'un IFT herbicides moyen ? * Oui Non

IFT herbicides 2021 : *

IFT herbicides 2022 : *

IFT herbicides 2023 : *

IFT hors herbicides initial * ⓘ

Moyenne des IFT hors herbicides des années 2023, 2022 et 2021 ou IFT de l'année 2023.

La période de collecte des données pour le calcul de l'IFT de l'année n est du 01/09/n-1 au 31/08/n. Par exemple pour calculer l'IFT 2023, on prend en compte les traitements réalisés entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023.

Si vous n'avez pas encore réalisé le diagnostic initial à fournir d'ici le 30/09/2024, veuillez indiquer un IFT estimatif, qui sera ajusté par les instructeurs après la réception de ce diagnostic.

S'agit-il d'un IFT hors herbicides moyen ? * Oui Non

IFT hors herbicides 2021 : *

IFT hors herbicides 2022 : *

IFT hors herbicides 2023 : *

Identification du diagnostiqueur *

Vous pouvez saisir encore 400 caractères.

*Nom de la structure qui a ou va réaliser le diagnostic initial.
La liste des organismes habilités par la Région est disponible [ici](#).*

Si oui à la question « s'agit-il d'un IFT moyen », il faut le détailler par année

4

Dossier

Questions spécifiques à la thématique « autonomie protéique »

Quel est le nombre d'UGB de votre exploitation ? *



Choix du levier 1 « Accroissement de la part des surfaces d'intérêt protéique » *

Oui Non

Vous devez choisir a minima 2 leviers sur les 4 proposés.

En effet, votre engagement est d'atteindre la valeur cible de deux indicateurs issus de 2 des 4 leviers proposés :

- Vous pouvez choisir ces 2 indicateurs au dépôt de la demande d'aide et calculer/suivre uniquement ces 2 indicateurs tout au long du projet.*
- Ou vous pouvez choisir d'en suivre plus que deux voire l'ensemble des indicateurs. Au paiement, il faudra qu'a minima deux des indicateurs calculés/suivis aient atteints les objectifs. Vous ne serez pas sanctionné si vous n'atteignez pas les objectifs des autres indicateurs.*

Quelle est la valeur initiale de l'indicateur 1, SIPROT/SFP ? *

%



Objectif : plus 10 points en 5 ans

4

Dossier

Questions spécifiques à la thématique « autonomie protéique »

Choix du levier 2 « Amélioration des pratiques d'élevage » * Oui Non

Vous devez choisir a minima 2 leviers sur les 4 proposés.

En effet, votre engagement est d'atteindre la valeur cible de deux indicateurs issus de 2 des 4 leviers proposés :

• Vous pouvez choisir ces 2 indicateurs au dépôt de la demande d'aide et calculer/suivre uniquement ces 2 indicateurs tout au long du projet.

• Ou vous pouvez choisir d'en suivre plus que deux voire l'ensemble des indicateurs. Au paiement, il faudra qu'a minima deux des indicateurs calculés/suivis aient atteints les objectifs. Vous ne serez pas sanctionné si vous n'atteignez pas les objectifs des autres indicateurs.

Choix du levier 2A pour les ruminants * Oui Non

Choix du levier 2B pour les monogastriques * Oui Non

Choix du levier 2A pour les ruminants * Oui Non

Quelle est la valeur initiale de l'indicateur 2A, ares pâturés/UGB ? * ares pâturés/UGB ⓘ

Objectif : plus 5% en 5 ans

Choix du levier 2B pour les monogastriques * Oui Non

Quelle est la valeur initiale de l'indicateur 2B, Kg MAT/100kg carcasse ? * kg MAT/100kg carcass ⓘ

Objectif : moins 5% en 5 ans

4

Dossier

Questions spécifiques à la thématique « autonomie protéique »

Choix du levier 3 « augmentation de la production
fermière de concentrés » *

Oui Non

Vous devez choisir a minima 2 leviers sur les 4 proposés.

En effet, votre engagement est d'atteindre la valeur cible de deux indicateurs issus de 2 des 4 leviers proposés :

- Vous pouvez choisir ces 2 indicateurs au dépôt de la demande d'aide et calculer/suivre uniquement ces 2 indicateurs tout au long du projet.*
- Ou vous pouvez choisir d'en suivre plus que deux voire l'ensemble des indicateurs. Au paiement, il faudra qu'a minima deux des indicateurs calculés/suivis aient atteints les objectifs. Vous ne serez pas sanctionné si vous n'atteignez pas les objectifs des autres indicateurs.*

Choix du levier 3A, sur les concentrés riches en
protéagineux *

Oui Non

Choix du levier 3B, sur les concentrés pauvres en
protéagineux *

Oui Non

Choix du levier 3A, sur les concentrés riches en
protéagineux *

Oui Non

Quelle est la valeur initiale de l'indicateur 3A, quantité de
concentrés riche en protéagineux autoproduits / quantité
de concentrés riches en protéagineux ? *

%

Objectif : plus 10 points en 5 ans

Choix du levier 3B, sur les concentrés pauvres en
protéagineux *

Oui Non

Quelle est la valeur initiale de l'indicateur 3B, quantité de
concentrés pauvres en protéagineux autoproduits /
quantité de concentrés pauvres en protéagineux ? *

%

Objectif : plus 20 points en 5 ans

4

Dossier

Questions spécifiques à la thématique « autonomie protéique »

Choix du levier 4 « Diminution de la matière azotée importée » *

Oui Non

Vous devez choisir a minima 2 leviers sur les 4 proposés.

En effet, votre engagement est d'atteindre la valeur cible de deux indicateurs issus de 2 des 4 leviers proposés :

- Vous pouvez choisir ces 2 indicateurs au dépôt de la demande d'aide et calculer/suivre uniquement ces 2 indicateurs tout au long du projet.*
- Ou vous pouvez choisir d'en suivre plus que deux voire l'ensemble des indicateurs. Au paiement, il faudra qu'a minima deux des indicateurs calculés/suivis aient atteints les objectifs. Vous ne serez pas sanctionné si vous n'atteignez pas les objectifs des autres indicateurs.*

Quelle est la valeur initiale de l'indicateur 4, MAT bateau/MAT totale consommée ? *

% ⓘ

Objectif : moins 10 points en 5 ans

Identification du diagnostiqueur *

Nom de la structure qui a ou va réaliser le diagnostic initial.

La liste des organismes habilités par la Région est disponible [ici](#).

4

Dossier



Engagements et obligations du bénéficiaire

Engagements et obligations du bénéficiaire

Vous vous engagez à :

Engagements généraux et obligations

informer la Région de toute modification de votre situation, de la raison sociale de votre structure, de votre projet ou de vos engagements. *

Veillez sélectionner une valeur

Veillez sélectionner une valeur

Oui

Engagements liés au dispositif MAEC forfaitaire

fournir un diagnostic initial complet au plus tard le 30/09 de l'année de la demande. *

Oui

Veillez sélectionner une valeur

Oui

atteindre la valeur cible d'au moins 2 indicateurs à l'issue des 5 années d'engagement. *

Veillez sélectionner une valeur

Si en année 5 l'un des indicateurs n'atteint pas la valeur cible fixée :

- Indicateur inférieur à 70% de la progression attendue vers la valeur cible (<70%) : déchéance de la totalité de l'aide

- Indicateur compris entre 70% et 85% (≥70% et <85%) de la progression attendue vers la valeur cible : réduction de 40% de l'aide (2 annuités)

- Indicateur supérieur à 85% (≥85%) de la progression attendue vers la valeur cible : réduction de 20% de l'aide (1 annuité)

atteindre a minima de 35% de la progression attendue vers la valeur cible d'au moins 2 indicateurs en année 3 (bilan intermédiaire). *

Veillez sélectionner une valeur

Si en année 3, au moins un des 2 indicateurs n'atteint pas 35% de la progression attendue vers la valeur cible (<35%), les paiements de la 3ème et 4ème annuité sont suspendus et reportés au solde de l'aide sous réserve d'atteinte de la valeur cible. Si les 2 indicateurs atteignent 70% de la progression attendue vers la valeur cible en année 4 (≥70%), le paiement de la 3ème annuité peut être déclenché.

Seule la valeur « oui » peut être sélectionnée, cela permet de confirmer avoir pris connaissance de chaque engagement

4

Dossier

• Période prévisionnelle de réalisation du projet

• Période prévisionnelle

Date prévisionnelle de début du projet 15/05/2024

Date prévisionnelle de fin du projet 14/05/2029

En passant à la page suivante, votre saisie est enregistrée.

Précédent

Enregistrer

Suivant

• Transmission des données du dossier

• Transmission des données

Autorisez-vous la Région à transférer les données de ce dossier à une autre structure publique pour l'instruction d'un autre dossier de demande de subvention vous concernant ? *

⌵
Veuillez sélectionner une valeur

Veuillez sélectionner une valeur

Non, je ne l'autorise pas.

Oui, je l'autorise.

En passant à la page suivante, votre saisie est enregistrée.

Précédent

Enregistrer

Suivant

4

Dossier

Plan de financement prévisionnel

Précédent

Le montant d'aide forfaitaire à inscrire est de **18 000 €**.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

• Ressources

Financement prévu	
SUBVENTIONS PUBLIQUES DEMANDÉES	18 000,00 €

Aide sollicitée pour la MAEC forfaitaire *

TOTAL RESSOURCES 18 000,00 €

Complément précision
ressources

Précédent

Il faut simplement saisir 18 000 €

4

Dossier

Joignez les justificatifs à votre demande

Pièces

Précédent Suivant

Veuillez ajouter les pièces nécessaires à la prise en compte de votre demande.
Les pièces marquées d'un * sont obligatoires pour le dépôt de votre demande.
Certaines pièces pourront vous être demandées ultérieurement.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Documents

Vous pouvez seulement déposer des documents avec les extensions suivantes:
.pdf, .doc, .docx, .odt, .xls, .xlsx, .ods, .png, .jpg, .jpeg, .zip
La longueur maximale du nom d'un document est de 50 caractères extension comprise.

- K-bis (ou justificatif d'immatriculation) à jour et de moins de 3 mois ***
Extrait Kbis à jour et daté de moins de 3 mois, ou tout document valide attestant de l'existence de l'entreprise et portant le numéro SIREN de celle-ci. **Ajouter**
- Exemplaire des statuts ou arrêté constitutif pour les GAEC ***
Ou tout autre document attestant de la qualité de la personne physique qui agit pour le compte de la personne morale et permet de vérifier qu'elle est habilitée à engager l'entreprise (par exemple : arrêté constitutif pour les GAEC, PV d'AG ...). **Ajouter**
- Diagnostic initial**
Cette pièce est à fournir dès que possible et au plus tard le 30/09/2024. Le diagnostic doit inclure le calcul des indicateurs de la thématique choisie. **Ajouter**
- Carte du parcellaire de l'exploitation**
Extraction Télépac de la cartographie PAC en format SIG compressé dans un dossier .zip. Cette pièce est à fournir dès que possible car elle est nécessaire à l'instruction. **Ajouter**

Le portail des aides accepte plusieurs types de fichiers : PDF, Word, Excel, les photos, dossiers zippés etc.

Importez vos justificatifs en cliquant sur « Ajouter ».

Vous pouvez joindre plusieurs documents par section.

Il est possible d'ajouter une description au document pour apporter des précisions si besoin ou si le nom du document joint n'est pas explicite.

Joignez les justificatifs à votre demande

^ Plan d'action

Cette pièce est à fournir au plus tard le 31/12/2024. [Ajouter](#)

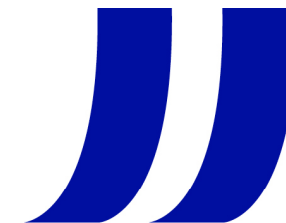
^ Pièces complémentaires non listées précédemment

Si vous devez transmettre des documents qui n'ont pas été listés précédemment, vous pouvez les rattacher ici. [Ajouter](#)

^ Certificat de conformité d'installation ou justificatif mentionnant la date d'affiliation à l'AMEXA * [Ajouter](#)

^ Copie du mandat GAEC * [Ajouter](#)

Le modèle de mandat se trouve [ici](#). Le document original signé est à conserver sur l'exploitation. L'ensemble des membres du GAEC doivent être signataires du mandat.

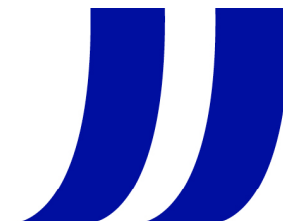


Les pièces demandées sont adaptées à votre situation (ex : la copie du mandat de GAEC ne sera pas demandée si votre structure juridique n'est pas un GAEC)

Si vous n'êtes pas en mesure d'importer immédiatement les justificatifs demandés, prenez note des pièces demandées pour votre dossier.

Vous pourrez terminer votre demande ultérieurement. Votre dossier s'ouvrira automatiquement sur cet écran lors de votre prochaine connexion.

Transmettez votre demande



Contrats Natura 2000 : Récapitulatif

Partager votre demande

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 Votre structure 4 Votre dossier 5 Récapitulatif

Récapitulatif

Précédent

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Récapitulatif des informations saisies

* Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

En cliquant sur "Transmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du [règlement des aides](#).
Votre demande sera alors transmise et prise en charge pour instruction par nos services.

Précédent Transmettre

1 – Vous pouvez consulter le récapitulatif de votre demande si vous le souhaitez, afin de vérifier les informations saisies dans votre dossier avant de le transmettre.

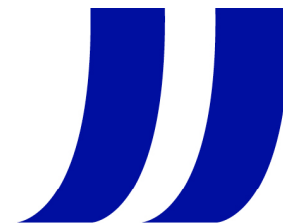
2 – Cochez la case attestant sur l'honneur de l'exactitude de vos informations.

3 – Transmettez votre demande en cliquant sur le bouton « Transmettre ».



Seul l'exploitant agricole, qui s'engage dans la MAEC forfaitaire et qui a initialisé la demande, est habilité à réaliser cette validation (le conseiller à qui la demande a été partagée ne peut valider pour le compte de l'exploitant).

Visualisez la confirmation du dépôt de votre demande



Téléchargez le récapitulatif de la demande que vous venez de transmettre (pdf horodaté), si vous le souhaitez. Vous recevrez ce récapitulatif également par mail et sera accessible dans votre espace personnel.

Le bouton « Terminer » clôture l'enregistrement de votre demande de MAEC forfaitaire.

Vous recevrez par mail un accusé réception confirmant le dépôt de votre demande.

Suivez votre demande dans votre espace personnel

La Région reviendra vers vous pour la compléter si nécessaire et vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier dans votre espace personnel.

RÉGION PAYS DE LA LOIRE | Portail des Aides

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents

Bienvenue sur le Portail des Aides
Votre espace personnel : un accès rapide à votre structure, vos demandes d'aides par thématique, vos fils de discussion

Mes demandes d'aides | Déposer une demande d'aide

Mes demandes | Partagées avec moi

MAEC forfaitaire - transition des pratiques [dropdown] [Voir]

Demande transmise | Déposée le lundi 26 février 2024 à 16:41

#Agriculture et Pêche | #Europe | #Énergie et Environnement | Imprimer

Appel à projet
MAEC forfaitaire - transition de pratiques

Accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles afin de réduire les pollutions diffusées des eaux par les produits phytosanitaires ou d'améliorer l'autonomie protéique des exploitations d'élevage

SUIVRE MES DEMANDES OU REPRENDRE UNE DEMANDE EN COURS →

Contact

Direction de la transition énergétique et de l'environnement
Gaëlle BAJEUX
+33 2 28 20 61 42
maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr
maec.forfaitaire@paysdelaloire.fr

Objectifs | Bénéficiaires et éligibilité | Calendrier et procédure | Déposer un dossier

Faire une demande | Tableau indicateurs de résultats de l'autonomie protégée | Dépliant 4 pages de présentation | Présentation du dispositif MAEC Forfaitaire

L'accès aux fiches d'information internet ne confère en aucune manière la qualité de bénéficiaire à priori ou d'ayant droit des aides. Toute demande d'aide est soumise à instruction et décision d'attribution. En cas de contradiction entre la fiche d'information internet et les documents approuvés par les autorités régionales, ces derniers prévalent.
Les dispositifs d'aide peuvent évoluer et les critères d'éligibilité peuvent être modifiés.

Votre espace personnel est accessible en vous connectant au portail des aides ou via les mails reçus du portail des aides ou encore en cliquant sur lien à droite de la page des aides « MAEC forfaitaire »